

HONORAIRES PARTAGES ENTRE LE VENDEUR ET L'ACQUEREUR

Prix de vente hors honoraires	Habitation / Professionnel	
	Honoraires vendeur TTC	Honoraires acquéreur TTC
De 1 € à 50.000 €	2.500 €	2.500 €
De 50.001 € à 75.000 €	5%	5%
De 75.001 € à 100.000 €	4,50%	4,50%
De 100.001 € à 150.000 €	4%	4%
De 150.001 € à 300.000 €	3,50%	3,50%
Au-dessus de 300.001 €	3%	3%
Terrains		
	Honoraires vendeur TTC	Honoraires acquéreur TTC
	6 % sur un prix de vente TTC avec un minimum de 3 000 € TTC	6 % sur un prix de vente TTC avec un minimum de 3 000 € TTC
Bureaux – Locaux commerciaux/professionnels et Fonds de commerce – Droit au bail		
	6 % sur un prix de vente TTC avec un minimum de 4 000 € TTC	6 % sur un prix de vente TTC avec un minimum de 4 000 € TTC
Garages		
	6 % sur un prix de vente TTC avec un minimum de 1 500 € TTC	6 % sur un prix de vente TTC avec un minimum de 1 500 € TTC
Parking et box		
	1 250 € TTC	1 250 € TTC

DANS LE CADRE D'UN MANDAT DE RECHERCHE : HONORAIRES A LA CHARGE
DE L'ACQUEREUR

Prix de vente hors honoraires	Habitation / Professionnel
	Honoraires TTC
De 1 € à 50.000 €	5 000 €
De 50.001 € à 75.000 €	10%
De 75.001 € à 100.000 €	9,00%
De 100.001 € à 150.000 €	8%
De 150.001 € à 300.000 €	7,00%
Au-dessus de 300.001 €	6%
Terrains	
Honoraires TTC	

10 % sur un prix de vente TTC avec un minimum de 6 000 € TTC
Bureaux – Locaux commerciaux/professionnels et Fonds de commerce – Droit au bail
10 % TTC du prix de vente avec un minimum de 8 000 € TTC
Garages
10 % TTC du prix de vente avec un minimum de 3 000 € TTC
Parking et box
2 500 € TTC

[/vc_column_text][/vc_tta_section][vc_tta_section title="Location" tab_id="1517668392830-69f66376-e3a8"][vc_column_text]

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	Forfait de 50 € TTC	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	5 % TTC du montant annuel du loyer et charges	5% TTC* du montant annuel du loyer et charges
Etat des lieux location vide ou meublée	3% TTC du montant annuel du loyer et charges	3% TTC* du montant annuel du loyer et charges
Locaux à usage commercial, industriel ou professionnel	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Honoraires calculés sur le loyer triennal		12 % TTC
Garages ou parkings	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Forfait	150 € TTC	150 € TTC

[/vc_column_text][vc_message]Conformément à la législation, les honoraires seront plafonnés en fonction des mètres carrés de surface habitable de la manière suivante :

_ honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction de bail :

- Zone tendue : 10 € TTC/m²
- Zone libre : 8 € TTC/m²

_ Réalisation de l'état des lieux d'entrée : plafonné à 3 € TTC/m².[